



## SOMMAIRE ANNUEL DES DÉPENSES DE VOYAGES, D'ACCUEIL ET DE CONFÉRENCES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

Le Conseil canadien des normes (CCN) dirige et facilite l'élaboration et l'utilisation des normes nationales et internationales et des services d'accréditation en vue d'améliorer la compétitivité du Canada et le bien-être de la population canadienne. Le CCN assume une multitude de fonctions visant l'efficacité et la coordination des activités de normalisation au pays. Il représente également les intérêts du Canada en matière de normalisation dans les rencontres d'élaboration de normes et les forums de participation étrangers et internationaux.

Pour améliorer la compétitivité du Canada et le bien-être de la population canadienne, il collabore notamment avec ses intervenants et ses clients à la promotion de pratiques normatives efficaces. Tout ce qu'il entreprend vise à améliorer la qualité de vie de la population canadienne et concourt aux priorités du gouvernement fédéral.

Comme le demande la directive du Conseil du Trésor sur les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences, le présent rapport fait état de ces postes budgétaires pour l'exercice terminé le 31 mars.

Toutes les dépenses sont conformes aux lignes directrices du Conseil du Trésor, ainsi qu'aux politiques en matière de voyages et d'accueil du CCN.

(en milliers de dollars)	2017	2016	Augmentation/ (Diminution)
<b>VOYAGES</b>	<b>1,863</b>	<b>1,510</b>	<b>353</b>
<i>EXPLOITATION</i>	<i>1,163</i>	<i>1,063</i>	<i>100</i>
<i>PRINCIPAUX INTERVENANTS</i>	<i>400</i>	<i>256</i>	<i>144</i>
<i>GOVERNANCE INTERNE</i>	<i>209</i>	<i>132</i>	<i>77</i>
<i>FORMATION</i>	<i>27</i>	<i>23</i>	<i>4</i>
<i>AUTRES</i>	<i>64</i>	<i>36</i>	<i>28</i>
<b>ACCUEIL</b>	<b>75</b>	<b>1</b>	<b>74</b>
<b>CONFÉRENCES</b>	<b>115</b>	<b>161</b>	<b>(46)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2,053 \$</b>	<b>1,672 \$</b>	<b>381 \$</b>

### VOYAGES

Les dépenses de voyages du CCN liées à l'**exploitation** découlent des activités d'évaluation des Services d'accréditation. Bien que ces coûts constituent la majorité des dépenses de voyages, la plupart sont remboursables par les clients. L'augmentation de 100 000 \$ par rapport à l'année précédente est attribuable aux activités d'évaluation supplémentaires auprès des clients.

Les dépenses de voyages liées aux **principaux intervenants** sont les frais non remboursables engagés par les directions du CCN pour la participation aux rencontres d'établissement de normes, d'élaboration de politiques et de mobilisation des intervenants. L'augmentation de 144 000 \$ par rapport à l'année précédente est attribuable à la participation gouvernementale et internationale accrue, le CCN ayant commencé à multiplier les activités des programmes liés aux infrastructures et à l'innovation.

Les dépenses de voyages liées à la **gouvernance interne** correspondent aux frais non remboursables engagés par les directions des services internes pour représenter le CCN lors d'assemblées générales et de réunions administratives. Une bonne part de ces déplacements a servi à représenter le CCN lors des assemblées générales annuelles tenues par d'autres organisations de normalisation. L'augmentation de 77 000 \$ par rapport à l'année précédente est attribuable à la présence accrue du CCN à ces rencontres due au fait que le Canada commence à jouer un rôle plus prépondérant dans certaines organisations de normalisation internationale.

Les dépenses de voyages liées à la **formation** correspondent aux frais de transport, d'hébergement et de séjour engagés par les intervenants du CCN lors des formations. La variation par rapport à l'année précédente est négligeable.

Les **autres dépenses** de voyages sont celles des équipes du secrétariat général et des communications, pour l'organisation des réunions trimestrielles ainsi que des événements spéciaux. La variation par rapport à l'année précédente est négligeable.

### ACCUEIL

Afin d'harmoniser ses politiques en matière de voyages, d'accueil et de conférences à la directive du Conseil du Trésor visant les sociétés d'État, le CCN a changé la procédure comptable pour les repas offerts lors des réunions organisées. Comme les dépenses liées aux repas sont passées de la catégorie des dépenses de conférences à celle des dépenses d'accueil, la variation par rapport à l'année précédente pour les deux catégories est négligeable.

### CONFÉRENCES

Afin d'harmoniser ses politiques en matière de voyages, d'accueil et de conférences à la directive du Conseil du Trésor visant les sociétés d'État, le CCN a changé la procédure comptable pour les repas offerts lors des réunions organisées. Comme les dépenses liées aux repas sont passées de la catégorie des dépenses de conférences à celle des dépenses d'accueil, la variation par rapport à l'année précédente pour les deux catégories est négligeable.